



TOURC'H Bulletin Municipal

Le pacte de stabilité mis en place par le gouvernement vise à réduire, au plan national, le niveau des dépenses des collectivités (Etat, collectivités territoriales, sécurité sociale) de 50 milliards d'euros entre 2014 et 2017, afin de créer les conditions d'un retour à l'équilibre des comptes du pays.

La commune de TOURC'H est concernée comme toutes les collectivités territoriales, et verra les dotations de l'Etat, représentant environ 25% de ses recettes de fonctionnement, baisser de manière drastique pendant cette période. De ce fait, le maintien des équilibres budgétaires de la commune imposera durablement des efforts importants en matière de gestion des services municipaux et des projets communaux. Les investissements devront être réduits et limités aux projets les plus importants (équipements d'intérêt général, dispositifs de sécurité et mise aux normes, notamment) qui ne seront réalisés qu'à partir du moment où une bonne couverture par des subventions sera acquise, afin de limiter le recours à l'emprunt.

En 2015, un schéma des mutualisations a été mis en place par Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) afin de rechercher, à terme, des économies d'échelle au sein des communes membres.

Des actions de mutualisation ont déjà été mises en place dans le domaine des systèmes d'information (informatique des mairies et des écoles) et de l'instruction des permis de construire.



**Inauguration de
l'Hermine
le 10 juillet 2015**

Par ailleurs, à la rentrée scolaire 2014-2015, nous nous sommes engagés dans la réforme des rythmes scolaires et la mise en place d'activités périscolaires. En conformité avec l'esprit de la réforme, nous avons souhaité mettre en place des TAP qualitatifs (animateurs spécialisés et intervenants professionnels). Ils se déroulent les jeudis après-midis, sous le contrôle de la coordinatrice des TAP, Mme Stéphanie BUREL.

Le personnel communal (ATSEM et agents de service) est également particulièrement impliqué dans l'encadrement, la réalisation des activités et la surveillance des enfants. Ces activités profitent au plus grand nombre et sont gratuites. Merci encore à Madame Marie-Hélène GALLOUX, pour son implication dans la mise en place de cette réforme complexe des rythmes scolaires et des TAP, et pour la qualité des relations entretenues avec la mairie.

Le bilan de fonctionnement des TAP, après une année de fonctionnement, très positif pour toutes les parties prenantes et tout particulièrement, les enfants, est très encourageant. Merci à tous !

Le conseil municipal a donc décidé de reconduire les TAP en 2015/2016, sous la même forme, et de maintenir la gratuité. Une optimisation des coûts de fonctionnement sera cependant recherchée.

Bonne lecture et bon été, à toutes et à tous !

Michel COTTEN, Maire

PROJETS COMMUNAUX

Médiathèque

Le projet de médiathèque prend forme. Aidé par la SAFI (Société d'Aménagement du Finistère), le groupe de travail (membres de la bibliothèque et de l'association « A nous de jouer », élus municipaux et de CCA) a élaboré le programme d'expression des besoins, en relation avec les représentants du Conseil Départemental (Bibliothèque du Finistère), de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Ce document permettra la consultation d'architectes.

Le projet culturel a également été rédigé. En voici les grandes lignes :

Le projet de médiathèque vise en priorité à **renouveler l'actuelle bibliothèque** mais constitue le support au projet culturel de la commune de TOURC'H. La médiathèque doit également offrir de nouveaux espaces. Elle doit permettre le déroulement d'activités diverses telles que expositions, rencontres, réunions, conférences, contes et constituer un espace de détente et de convivialité.

Le projet culturel doit bénéficier des développements voire des innovations associées aux **technologies de l'information et de la communication** et notamment **du multimédia**.

La médiathèque constituera **un lieu de rencontres et d'échanges pour les adolescents**, en recherche régulière de ce type de lieu, accessible facilement et disposant de ressources multimédia/internet.

Le développement des activités de jeux (jeux de société, jeux de rôles) s'impose comme axe majeur du projet culturel en s'appuyant sur le tissu associatif local existant (Association « A nous de jouer ») au sein d'une **ludothèque**, renforçant ainsi la fréquentation multi-générationnelle de la médiathèque, déjà constatée depuis la mise en place de cette activité.

Au-delà des axes développés ci-dessus, la future médiathèque devra avoir la capacité de constituer **un vecteur de diffusion et un moyen d'accès potentiel à toutes les formes d'expressions culturelles**, et en particulier la culture musicale, en relation avec nos partenaires CCA et Conseil départemental du Finistère.

La médiathèque pourrait enfin être le siège **d'un lieu de mémoire locale** où seraient compilés de nombreux documents historiques sur la commune dans la perspective de la constitution d'un fonds documentaire de référence sur l'histoire locale, et notamment les événements de la résistance.

Après expertise de la structure du bâtiment de l'ancien presbytère et avis de l'Architecte des bâtiments de France, ce bâtiment sera déconstruit et la médiathèque sera construite de plain-pied.

Les demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Etat et de CCA (fonds de concours).

La consultation d'architectes aura lieu au second semestre de 2015.

Extension de la salle polyvalente et du restaurant scolaire

La commune souhaite engager un programme de travaux de rénovation-extension de bâtiments communaux : salle polyvalente et restaurant scolaire.

Il s'agit en premier lieu, d'engager des travaux d'extension des locaux de la salle polyvalente. En effet, après plus de 12 ans de fonctionnement, cette extension, souhaitée par le milieu associatif et l'école, prévoit la création de locaux techniques de rangement des équipements sportifs et scolaires. Elle est indispensable car elle améliorera sensiblement les conditions de fonctionnement de notre salle polyvalente, en permettant également une meilleure utilisation des locaux ainsi libérés pour un exercice plus aisé (moins de manipulations, moins de perte de temps) des activités associatives et scolaires et notamment des activités périscolaires mises en place à compter de la rentrée 2014-2015 à l'école de TOURC'H. De nombreuses activités dont certaines intercommunales sont concernées TOURC'H-ELLIANT Tennis de table, Scrapbooking, travaux manuels.

Ce projet prévoit, en second lieu, l'extension et la restructuration des locaux du restaurant scolaire dans le cadre de la mise aux normes, au regard des prescriptions de la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP, anciennement DSV) : marche en avant, séparation des locaux de stockage de différentes matières et produits, création de locaux séparés homme-femme et d'un bureau pour la gestion administrative du restaurant, notamment.

Les deux extensions seront parfaitement intégrées aux bâtiments d'origine, respectant ainsi leurs caractéristiques architecturales et environnementales. Les deux bâtiments et leurs extensions se situent de plain-pied et à proximité immédiate du groupe scolaire. Le projet d'extension-rénovation privilégie les relations fonctionnelles entre les différents bâtiments, la sécurité des déplacements des enfants et conjugue accessibilité et proximité.

L'architecte du projet vient d'être retenu par le conseil municipal. Il s'agit de l'Atelier 121 dirigé par Fanny CADOU.

Création du lotissement de KERHOANTIC et sécurisation des déplacements à l'entrée sud du bourg.

La municipalité a décidé d'engager un projet de nouveau lotissement d'une quinzaine de lots sur les terrains, d'une superficie de 10 000 m², acquis par la commune en 2010, à proximité KERHOANTIC, à la sortie du bourg, route de ROSPORDEN.

Le bureau d'études en urbanisme et de géomètres en charge du projet est le Cabinet « LE BIHAN et associés » de QUIMPERLE. Les études d'aménagement sont en cours. La vente des lots pourra débuter dans le courant du 1^{er} semestre 2016.

A l'occasion de l'urbanisation de ce secteur, la municipalité envisage de sécuriser les déplacements à l'entrée sud du bourg et en communication avec ce nouveau quartier de KERHOANTIC. Un dossier est à l'étude actuellement, en relation avec la conception et l'accès au futur lotissement.

AFFAIRES SCOLAIRES ET ANIMATION JEUNESSE

Départ de Mme Marie-Hélène GALLOUX, Directrice de l'école communale :

Marie-Hélène GALLOUX vient de bénéficier d'une nouvelle affectation, après 5 années passées à TOURCH. En tant que directrice, elle aura dû gérer plusieurs gros projets en relation avec la Mairie, dont :

- La mise en œuvre du programme informatique de l'école numérique rurale.
- La seconde tranche du projet de restructuration du groupe scolaire, entre 2010 et 2012.
- le projet de réforme des rythmes scolaires mené à partir de janvier 2013 jusqu'à la rentrée de l'année 2014/2015, avec les temps d'activité périscolaire, les fameux TAP.

Merci à Mme GALLOUX pour la qualité du travail réalisé à TOURC'H. Merci pour tout ce qu'elle a fait pour notre école et pour les enfants.



Bilan des

Le bilan a été positif selon les enfants, les parents et des intervenants, grâce à l'organisation mise en place pour le bon déroulement des activités, à l'implication du personnel Communal et des enfants et à la qualité des intervenants et animateurs.

Un règlement a été mis en place au terme duquel, les élèves sont responsables et respectent les règles et l'ensemble des personnes présentes.

Ensuite, les TAP sont qualitatifs et concernent essentiellement les élèves en école élémentaire. La priorité, au-delà des questions de sécurité, est de respecter le rythme des enfants; c'est pour cela que les maternelles ont des activités TAP occasionnellement, après la sieste. Le personnel ATSEM qui les encadre leur propose des jeux, des constructions, des livres,... et des activités manuelles selon leur envie.

Selon la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), service de l'Etat, partenaire du projet, peu de communes ont fait le choix de réaliser les TAP sur une après-midi entière, avec un ressenti aussi positif de toutes les parties prenantes.

Les activités TAP, sont reconduites à la rentrée prochaine. Elles se seront pas obligatoires (sauf si l'enfant est inscrit pour le cycle) et seront toujours gratuites.

Il y a également un bon retour des parents « il s'occupe autrement à la maison maintenant, au lieu d'être devant la télé ou les jeux vidéos » dit une maman.

Les enfants sont très motivés à refaire les mêmes types d'activités, à la rentrée prochaine.

Enfin, changement pour la rentrée 2015/2016 : mise en place d'un groupe « zen » comme dans de nombreuses écoles. Il s'agit d'un groupe où les enfants peuvent exercer des activités libres, à la demande, sous la responsabilité d'un encadrant. Dans ce groupe, il n'y a pas d'activité prédéfinie.

Des formations seront organisées pour les encadrants afin de professionnaliser davantage l'accueil et l'encadrement des enfants, afin d'entrer dans le cadre défini par la DDCS et la CAF, en matière d'Accueil de Loisirs Sans hébergement (ALSH).

Transport scolaire

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de **CONCARNEAU, ROSPORDEN ou QUIMPER** pour la prochaine rentrée scolaire 2015/2016, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Voyages LE MEUR Evasion à Rosporden, ZI de Dioulan, **avant le 10 juillet 2015.**

Pour les élèves déjà inscrits en 2014/2015, les parents recevront un courrier à leur domicile comprenant le dossier de réinscription à compléter.

Concernant les nouvelles inscriptions, les parents peuvent retirer les dossiers d'inscriptions auprès des Voyages LE MEUR Evasion ou en téléphonant au 02.98.59.80.14 ou sur le site internet www.lemeurevasion.com ou www.viaoo29.fr.



Participation de la commune au financement du centre aéré d'Elliant

Le coût des TAP, pour la commune de TOURC'H, s'élève à près de 20 000 € annuellement (intégration des actions de formation du personnel d'encadrement, et notamment formation BAFD pour la coordinatrice des TAP).

Dans le contexte de réduction très importante des dotations de l'état qui va s'accroître dans les années qui viennent, la commune de TOURC'H ne peut supporter financièrement et simultanément le coût des TAP et celui d'une participation pleine et entière au financement des activités du Centre aéré d'Elliant, pour les tourchois. Celle-ci était justifiée en l'absence de toute activité « petite enfance » à TOURC'H, préalablement à la création de l'ALSH de TOURC'H (Accueil de loisirs sans hébergement) créé spécialement pour les des TAP et les activités « enfance » (garderie, notamment)

La municipalité a fait le choix de maintenir des TAP de qualité et gratuits.

Par voie de conséquence, elle doit réduire sa participation à la prise en charge financière des activités du centre aéré d'Elliant et dans d'autres communes (activités enfants). Au centre aéré d'Elliant, les nouvelles conditions financières continuent d'être plus favorables aux tourchois, qu'aux enfants des communes extérieures ; partage du surcoût de 30% par rapport au tarif de base (enfants d'Elliant) entre familles (15%) et commune (15%).

Centre de Loisirs municipal d'Elliant

Le Centre de Loisirs d'Elliant sera ouvert cet été du 6 juillet au 28 août (fermé les 13 juillet et 31 août). L'équipe d'animation accueillera les enfants de 3 à 12 ans au centre de loisirs, chemin de Carn Zu.

Les inscriptions sont à déposer au centre de loisirs. Le programme est disponible sur le site de la commune d'Elliant, rubrique vie locale, enfance.

Il reste encore des places pour les Camps de cet été :

- Turlutins : du 8 au 10 juillet 2015 pour les enfants de 5 à 7 ans
- Légendes : du 20 au 24 juillet 2015 pour les enfants de 7 à 9 ans

Pour tout renseignement, contacter le centre de loisirs au 02.29.20.10.17.

Espace jeunes du 13/07 au 7/08/2015

L'espace jeunes est situé au 7, rue de la mairie à Elliant. Mail : espace.jeunes.elliant@gmail.com

Horaires d'accueil pendant les vacances : du lundi au vendredi de 14h à 16h à la salle Pennaneac'h et de 16h à 18h à l'espace jeunes.

Pour plus de renseignements, contacter l'espace jeune au 02.98.94.19.20.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mariages

- ✚ Catherine QUEMERE et François Xavier : le 13 juin
- ✚ Marie-Anne COTTEN et Nicolas LE BRIS : le 4 juillet

Naissances

- ✚ Ganael MENOT : le 6 janvier
- ✚ Timaé LE MOIGNE : le 24 janvier
- ✚ Nohan, Jules, Nicolas JEANNES : le 4 avril
- ✚ Louna, Josiane, Sylvie LAUTRIDOU LE GARREC : le 17 avril
- ✚ Luyana, Judith CALVES EVEN : le 7 mai

Du 4 au 14 août, le secrétariat de la mairie sera fermé tous les après-midis.

Permanence du Maire : le samedi matin sur rendez-vous (de 10 heures à 12 heures).

Permanences des Adjointes : sur rendez-vous

Association du Club d'activités manuelles



Pour les enfants de **6 à 10 ans (12 places)** - tous les mercredis de juillet de 14h à 17h
3 euros la séance – Prévoir vieux tee-shirt

Propositions : peinture, customisation de vêtements, tableau ardoise, shambalas.
Vos idées sont les bienvenues

Renseignements auprès de Odile MANSAT (Animatrice) au 02 98 94 13 59 ou
06 47 53 45 82 **Fiche d'inscription disponible en Mairie**



sur l'artisanat et le commerce local



C'est **JOHANN MESSANT** qui va désormais gérer **l'hermine, le BAR RESTAURANT au 3 rue SAINT RATIAN.**

Pour cette reprise, **JOHANN** a eu l'appui de la communauté d'agglomération ainsi que de la commune pour la partie immobilière.

A bientôt 30 ans, **JOHANN**, marié à **LAËTITIA** et papa de deux petites filles de 4 ans et 15 mois se lance dans l'aventure de la création d'entreprise.

Il est titulaire d'un **CAP CUISINE** et d'une mention complémentaire de **TRAITEUR.**

IL a fait ses armes pendant 14 ans au restaurant « chez Monique » à **GUISCRIFF** en tant que second de cuisine.

L'établissement est ouvert depuis le 4 juillet.

L'activité est BAR-RESTAURANT-DEPOT DE PAINS-EPICERIE
Les heures d'ouverture sont : du MARDI AU JEUDI DE 7H30 à 19H30

Le vendredi de 7h30 à 23h

Le samedi de 8h à 1h du matin

Le dimanche de 8h à 13h

Fermé le LUNDI

IL existe un dépôt de viennoiserie et possibilité de pâtisserie sur commande le week end

La terrasse offre la possibilité de 24 couverts supplémentaires en plus des 30 couverts à l'intérieur.

JOHANN a toujours eu l'espoir de devenir **PATRON** comme ses deux frères et souhaite récupérer rapidement la licence **TABAC.**

Il espère également développer l'activité **TRAITEUR.**

LA SIGNALÉTIQUE est en cours de réflexion afin d'apporter à **JOHANN** la meilleure visibilité et au-delà de cet aspect les meilleures conditions du maintien d'un commerce rural de première nécessité.

Le numéro de téléphone : 09 53 06 40 50

L'adresse e-mail : herminetourch@hotmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Lutte Biologique contre les chenilles processionnaires du pin



Dans le cas d'une lutte individuelle : le recueil des inscriptions a lieu en Mairie et doit être accompagné d'un règlement par chèque (à l'ordre de la FDGDON29) **avant le 11 septembre 2015**
NB : fiche d'inscription disponible en Mairie ou contacter FDGDON29 au 02 98 26 72 12

Détecteurs de fumée

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation au risque incendie dans l'habitation et l'obligation d'installer un détecteur de fumé dans les logements, vous trouverez ci-contre les préconisations

LE FEU VA TRÈS VITE !
Pour éteindre un incendie :

- La 1^{re} minute, 1 verre d'eau suffit
- La 2^e minute, 1 seau d'eau suffit
- La 3^e minute, 1 tonne d'eau est nécessaire

Le saviez-vous ?

- En France, 1 incendie se déclare toutes les 2 minutes.
- 10.000 personnes sont victimes, chaque année, de feux d'habitation provoquant environ 800 décès.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- La première cause de mortalité dans les incendies : l'intoxication par les fumées. Celle-ci tue davantage que les flammes.
- Les incendies domestiques d'origine électrique sont fréquents.

Éviter le risque d'incendie chez soi
Des gestes simples et du bon sens !

- Ne laissez pas vos appareils électriques en veille. Branchez un seul appareil par prise électrique.
- Tenez hors de portée des enfants les allumettes, bougies et briquets. Positionnez les bougies sur des supports stables, loin des produits inflammables, avec une surveillance constante.
- N'entassez pas de produits inflammables près de sources de chaleur.
- Dans la cuisine, ne laissez pas d'ustensiles sur le feu sans surveillance et veillez à bien éteindre vos appareils après utilisation.
- Ne ravivez pas un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Sensibilisez vos enfants aux risques incendie : dangers, réflexes à adopter, gestes à ne pas faire.
- Équipez-vous d'un extincteur.
- Pour les fumeurs, veillez à bien éteindre vos cigarettes et à ne pas fumer pas au lit.

Des précautions à prendre...

- Vérifiez vos installations d'électricité, de gaz, de chauffage et de ventilation.
- Ramenez les conduits et les cheminées une fois par an.
- Pour votre sécurité, faites contrôler ces installations par des professionnels.

LES NUMÉROS D'URGENCE
18
112

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29)
58 avenue de Kéradennec - CS 54013
29390 QUIMPER Cedex
www.sdis29.fr

Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère :
www.sdis29.fr

LE DÉTECTEUR DE FUMÉE SAUVE DES VIES

RAPPEL

L'accès au Terrain de Foot est Interdit aux chiens

Nuisances sonores

L'arrivée des beaux jours est souvent l'occasion d'entretenir le jardin, de faire du bricolage ou de profiter des activités en plein air. Ces actions ne sont pas toujours réalisées dans le respect des règles et sont souvent à l'origine de troubles de voisinage. Les bruits de voisinage sont soumis à une réglementation, il est important que chacun y prête attention pour le bien-être collectif. Sont considérés comme troublants, les bruits répétitifs, intenses et qui durent dans le temps, provoqués de jour comme de nuit par un individu, par une chose (instrument de musique, outil de bricolage, chaîne hi-fi...) ou par un animal.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA)

Exposition « Courants D'étoffes » par Marie -Edith Cornélius du 7 février au 1^{er} novembre 2015 au Musée de la Pêche à Concarneau + visuel

Le **point info Habitat** s'installe à compter du 1^{er} juin 2015 à l'écopôle, Parc d'Activités Colguen à Concarneau :

-Aides à l'amélioration de l'habitat (citémétrie) tous les vendredis de 10h à 13h - 02 98 50 53 94

-Informations juridiques financières et fiscales (Agence départementale d'Information sur le Logement – ADIL) le 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h -
02 98 64 46 61

-Conseils en énergie (Espace Info Energie), uniquement sur rendez-vous au 02 98 64 46 61



L'E-BUS de CCA propose des animations pour les enfants pendant l'été à Tourc'h

Le programme et les modalités sont disponibles en mairie ou sur www-concarneau-cornouaille.fr

Le Bus des plages

CALENDRIER DES FETES ET CEREMONIES *second semestre 2015*

13 SEPTEMBRE	RANDO DE L'ESPOIR (CELINE ET STEPHANE)
19 SEPTEMBRE	FOULEES NATURE/CHALLENGE DE CORNOUAILLE (COMITE D'ANIMATION)
	INAUGURATION DU SENTIER DE LA MEMOIRE QUILLIEN-KERNABAT
19 AU 21 SEPTEMBRE	FETES PATRONALES (COMITE D'ANIMATION)
26 SEPTEMBRE	CONCOURS DE BOULES COMMUNALES (COMITE D'ANIMATION)
11 OCTOBRE	BOURSE GRATUITE DU SEL DE TOURC'H (TOUR'ELL)
31 OCTOBRE	BAL D'HALLOWEEN (APE)
11 NOVEMBRE	COMMEMORATION DE L'ARMISTICE
22 NOVEMBRE	REPAS (APE)
29 NOVEMBRE	MARCHE DE NOËL (OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL)
2 AU 6 DECEMBRE	TELETHON
12 DECEMBRE	LOTO (COMITE D'ANIMATION)
20 DECEMBRE	SPECTACLE DE NOEL (COMITE D'ANIMATION)